

EXAMEN Taxi /VTC – La Roche sur Yon

Epreuve Admission: 09 février 2026

Dans le cadre du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire ne publie plus vos données personnelles. Vous êtes, de ce fait, identifié(e) grâce à votre n° d'inscription attribué par la plateforme EVALBOX lors de votre inscription

Liste des dossiers :

Numéro de dossier	Type	DECISION
39449	VTC	NON ADMIS
39436	VTC	ADMIS
39166	VTC	ADMIS
39749	VTC	ADMIS
39093	TAXI	ADMIS
39433	TAXI	ADMIS

Le Président, Joël FOURNY

Pour le Président et par délégation

Daniel LAIDIN

Président de la CMA Vendée

Le 10/02/2026

